

CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 09 DECEMBRE 2020 À 19H30
SALLE DES FETES

ORDRE DU JOUR

- 01 - Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal.
- 02 - Subventions des collectivités locales aux associations ou organismes de droit privé - Passation d'une convention cadre.
- 03 - Versement d'acomptes sur subventions de l'exercice 2021.
- 04 - Autorisation de dépenses d'investissement avant adoption du budget primitif 2021.
- 05 - Créances irrécouvrables pour les années 2005 à 2019 - budget Ville.
- 06 - Attribution d'une subvention à l'association Neuilly-Plaisance Karaté Club.
- 07 - Attribution d'une subvention complémentaire à l'association Neuilly-Plaisance Sports au titre de l'année 2020.
- 08 - Exercice 2020 - décision modificative n°1 – budget Ville.
- 09 - Transfert de la garantie d'emprunts relative aux prêts transférés à la SA d'HLM SEQENS SOLIDARITES.
- 10 - Remise de cartes-cadeaux aux enfants scolarisés en CM1, CM2 et au collègue participant à la Dictée de la journée littéraire.
- 11 - Suppression de postes et mise à jour du tableau des effectifs.
- 12 - Création de postes et modification du tableau des effectifs.
- 13 - Marché pour les services d'assurances pour la commune de Neuilly-Plaisance n°2019-13 – Lot 5 : assurance des prestations statutaires – Passation d'un acte modificatif.
- 14 - Marchés publics d'approvisionnement – Passation d'un acte modificatif n°20 au traité de concession du 17 février 1994.
- 15 - Avis sur les ouvertures dominicales 2021.
- 16 - Convention de transfert de gestion de la dépendance domaniale publique ainsi que l'abri bus situés au niveau du 20 boulevard Gallieni à Neuilly-Plaisance.
- 17 - Marché d'éclairage public et de signalisation tricolore - travaux d'entretien, de maintenance, de rénovation et d'extension n°2016-39 – Passation d'un acte modificatif.
- 18 - Marché public d'assurance des véhicules à moteur et risques annexes n°2018-75 – Passation d'un acte modificatif n°2.

6 rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
Tél : 01 43 00 96 16
Fax : 01 43 00 42 80
Courriel :
contact@mairie-neuillyplaisance.com

Fait à Neuilly-Plaisance, le 03 décembre 2020.

Christian DEMUYNCK
Maire



(Tous les courriers doivent être
adressés impersonnellement à
Monsieur le Maire)